

RCS : CAHORS

Code greffe : 4601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAHORS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 00156

Numéro SIREN : 348 079 237

Nom ou dénomination : "LEA"

Ce dépôt a été enregistré le 26/01/2018 sous le numéro de dépôt 154

LEA

Numéro SIRET : 34807923700023

Les Bourlingous
46220 PRAYSSAC

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉ AU 31/12/2016

Carthie Boufares



Liasse fiscale

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2016

Désignation de l'entreprise		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois		
LEA		12 12		
Adresse de l'entreprise		Durée de l'exercice précédent		
Les Bourlingous 46220 PRAYSSAC		12 12		
Numéro SIRET				
3 4 8 0 7 9 2 3 7 0 0 0 2 3				
			Net	
			3 1 1 2 2 0 1 6	
		Brut	Amortissements-provisions	Net
Capital souscrit non appelé (D)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORABLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (D)	AH	AI	57 931
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et comptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	10 162
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	18 632
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	119 971
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et comptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations et titres selon la méthode de mise en capitalisation	CS	CI	
	Autres participations	CU	CV	5 199
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Pièces	BF	BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	5 414
TOTAL (ID)		IF	148 316	320 668
STOCKS	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	Frais de production de biens	BN	BO	
	Frais de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BI	BU	833 318
	Avances et comptes rattachés aux commandes	BV	BW	
	Charges et comptes rattachés à la vente	BX	BY	23 790
CIRCULES	Autres créances (V)	BZ	CA	84 025
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Autres immobilisations de placement dont actions propres	CD	CE	
DIVERS	Dépendances	CF	CG	343 627
	Charges constatées d'avance (S)	CH	CI	13 035
	TOTAL (IH)	CJ	1 297 855	1 297 855
	Comptes de régularisation			
Frais de mission d'organe établie	(IV)	CW		
Pertes de conversion en monnaie étrangère	(V)	CM		
Frais de conversion en monnaie	(VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I+J+K)		CO	1 483 161	1 618 723
Régularisation - Débit de l'actif		CP		
Régularisation - Crédit de l'actif		CR		
Stocks				
Créances				

SAGE Expert-comptable Janvier 2016 - Etat préparatoire

* Les opérations constatées en cette rubrique sont faites en vertu de la loi n° 2012-300 du 21 février 2012.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2016

Designation de l'entreprise		LEA	Neant	Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 78...000 ...)		DA	78 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Reserve légale (3)		DD	7 800	
	Reserves statutaires ou contractuelles		DE	88 631	
	Reserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fractionnement des cours BI)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	440 729	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	192 227	
	Subvention d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)	DL	807 387		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	539 510	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	62 959	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	843	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	113 350	
	Dettes fiscales et sociales		DY	85 371	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Autres dettes		EA	9 303		
Compte repud.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
	TOTAL (IV)	EC	811 336		
	Écarts de conversion passif *		ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 618 723		
RENCIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2) Dont { Reserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Reserve de réévaluation (1976)		IC		
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *		ID		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		IE		
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		IF	406 887	
		IG	35 061		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Designation de l'exercice : LEA		Neant <input type="checkbox"/>						
		Exercice N						
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires					
		Total						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 105 404	FB		FC	2 105 404	
	Production vendue { biens * services *	FD	57	FE		FF	57	
		FG	27 904	FH		FI	27 904	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 133 365	FK		FL	2 133 365	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	2 656	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	1 250	
	Autres produits (1) (11)					FQ	7 321	
	Total des produits d'exploitation (2) (1)						FR	2 144 592
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	1 292 842	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(44 553)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					HU	127	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	292 135	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	39 609	
	Salaires et traitements *					FY	248 412	
	Charges sociales (10)					FZ	59 174	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { dotations aux amortissements * dotations aux provisions					GA	52 948
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
Autres charges (12)					GE	5 979		
Total des charges d'exploitation (4) (1)						GF	1 946 674	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - III)						GG	197 918	
opération au compte	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	8 398	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	8 398	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR	15 268	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	15 268	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(6 869)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - III + III - IV + V - VI)						GW	191 049	

DGFIP N° 2052-SD 2016 - Descriptif des opérations courantes et des opérations sur titres - Instruction n° 307

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2016

Formulaire obligatoire article 53 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise : <u>LEA</u>		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	59 437	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	1 407	
	Total des produits exceptionnels (*) (VII)	HD	60 844	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 500	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (*) (VIII)	HH	2 500	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	58 344	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ		
Impôts sur les bénéfices (X)		IK	57 166	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IL	2 213 835	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IM	2 021 608	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IN	192 227	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	IO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IY		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier + - Crédit bail immobilier	IP		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX		
	(9) Dont transferts de charges	AI	1 969	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A6	obligatoires	A9
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (*) et le joindre en annexe) :	Partie N°		
	Transfert charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	1 407
	Budget			58 589
Divers exceptionnels			848	
Charges exceptionnelles diverses	2 500			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Partie N°			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N°2054-SD 2016

Désignation de l'entreprise		LEA								Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				
								Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
								3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	57 931	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP	35 732	KQ		KR	4 269		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	48 060	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	277 608	KW		KX	10 078
		Matériel de transport *					KY	10 322	KZ		LA	11 673
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	3 398	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	375 120	LO		LP	26 020	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations						8U	5 199	8V		8W		
Autres titres immobilisés						IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières						IT	5 417	IU		IV		
TOTAL IV					LQ	10 616	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	443 667	ØH		ØJ	26 020		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		4		
						1				par service ou résultat d'une mise en équivalence		
						2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				IO		LV	57 931	LW	57 931	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME	
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions					IS		MG	40 001	MH	40 001	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	48 060	MK	48 060
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. aménagements divers					IU		MM	287 686	MN	287 686
		Matériel de transport					IV		MP	21 995	MQ	21 945
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS	3 398	MT	3 398
		Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
	TOTAL III					IY		NG	401 140	NH	401 090	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	
Autres participations						IØ		ØX	5 199	ØY	5 199	
Autres titres immobilisés						II		2B		2C		
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E	3 5 414	2F	5 417	
TOTAL IV					I3		NJ	3 10 613	NK	10 616		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	3 469 684	ØL	469 637		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-SD bis 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : LEA

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan - de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2016

Formule de bilan au 31/12/2016
et 31/12/2015

Désignation de l'entreprise : <u>LEA</u>		Néant <input type="checkbox"/>										
CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY	EL		EM		EN				
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	PF		PG		PH				
Terrains			PI	PJ		PK		PL				
Constructions	Sur sol propre		PM	PN		PO		PQ				
	Sur sol d'autrui		PR	PS		PT		PU				
Inst. générales, agencements et aménagements de constructions			PV	PW	3 965	PX		PY	10 162			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	QA	8 487	QB		QC	18 682			
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	QE	34 279	QF		QG	106 697			
	Matériel de transport		QH	QI	6 217	QJ		QK	9 876			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	QM		QN		QO	3 398			
	Emballages récupérables et divers		QP	QR		QS		QT				
TOTAL III			QU	QV	52 948	QW		QX	148 816			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	ØP	52 948	ØQ		ØR	148 816			
CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode de dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode de dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établis et autres	M9	N1	N2	N3	N4	N5				N6		
TOTAL I												
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	N6	N7	N8	N9				Q1		
TOTAL II												
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7				Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5				R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				S4	
Inst. techniques, matériel et outillage	S5	S6	S7	S8	S9	T1				T2		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements divers	T3	T4	T5	T6	T7	T8				T9	
	Matériel de transport	U1	U2	U3	U4	U5	U6				U7	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5				V6	
Emballages récupérables et divers	V7	V8	V9	V0	W1	W2	W3				W4	
TOTAL III	W4	W5	W6	W7	W8	W9	W0				W1	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				X9	
Frais d'acquisition de titres de participations	Y1							Y2				Y3
TOTAL IV												
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU				NV		
Total général des ventes	NW	Total général des ventes (NS + NT + NU)			NY	Total général des ventes (NW - NY)			NZ			
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *											
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9				Z8		
Prime : remboursement des obligations						SP				SR		

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 : Etat préparatoire.

* D3 - Application concernant cette rubrique (voir données dans le formulaire n° 2055)

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 55 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>LEA</u>						Néant <input type="checkbox"/>
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
	1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	5T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A II) *	5U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	5V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	5X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	5Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	5Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	5O	5P	5Q	5R	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TV	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	incorporelles	6A	6B	6C	6D
		corporelles	6E	6F	6G	6H
		titres mis en équivalence	02	03	04	05
		titres de participation	9U	9V	9W	9X
		autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	UZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	688		
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 : Etat préparatoire.

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être vérifiées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : LEA						Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	5 414	UV	5 414	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	23 790	23 790		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	12 275	12 275	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP	889	889	
	Groupe et associés (2)		VC	7 817	7 817		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	63 044	63 044		
	Charges constatées d'avance		VS	13 095	13 095		
	TOTAUX			VT	126 324	120 910	5 414
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	35 061	35 061		
	à plus d'1 an à l'origine		VH	504 449	100 000	404 449	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	113 350	113 350			
Personnel et comptes rattachés		8C	20 977	20 977			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	32 332	32 332			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	31 741	31 741		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	320	320		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	62 959	62 959			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	9 303	9 303			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX			VY	810 493	406 044	404 449	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	125 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tes auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	88 376	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

SAGE Expert-comptable Janvier 2016 - Etat préparatoire.

Formulaire d'imposition Article 53 A du Code Général des Impôts

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2016

Désignation de l'entreprise LEA		Formulaire déposé au titre de l'IR ET		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N clos le 31/12/2016		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) { de l'exploitant ou des associés / de son conjoint	moins part déductible *		à réintégrer :		WA	192 227	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf aménagements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-I du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-I du CGI)	WF		Taxe sur les valeurs particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	WC		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058 B, cadre III)	WI	9 603	Charges à payer liées à des clubs et territoires non commerciaux non déductibles (cf. 2067 bis)	XX	NV	9 603	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 bis) *	NZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						NY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2051-NOT-SD)						17	57 166
	Quote-part { de bénéfices réalisés par une société de personne ou un G.L.E. / de profits réalisés par une société de personnes	WL		Résultat facturé en IS (art. 207 du CGI)	L7	K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins valeurs nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) / - imposées au taux de 0 %			18		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus values nettes à court terme / Plus values soumises au régime des fusions			WN		
	Écart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR	
Régime d'imposition par actions et impositions différées	Régime d'imposition par actions et impositions différées		Intérêts excédentaires (art. 38-3 et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonerée)	SW	11 255	
			Déficits étrangers antérieurement déduits par les EIE (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à l'impôt zéro	MS		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y4		
TOTAL I						WR	270 251	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.L.E. *						WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxés et réintégrés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058 B-SD, cadre III)						WU	9 603	
Régimes d'imposition par actions et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) / - imposées au taux de 0 % / - imposées au taux de 19 % / - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures / - imputées sur les déficits antérieurs			WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WH	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales * / Produit net des actions et parts d'intérêts		((Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	WA		
	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						WZ	
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *						XD	
	Abattement sur le bénéfice commercial	Entreprises nouvelles - Régime de déficits successifs (art. 209 C)	K9	Entreprises nouvelles - Régime de déficits successifs (art. 209 C)	L2	Entreprises nouvelles - Régime de déficits successifs (art. 209 C)	L5	
		Abattement sur le bénéfice commercial (art. 209 C)	L6	Abattement sur le bénéfice commercial (art. 209 C)	K3	Abattement sur le bénéfice commercial (art. 209 C)	PA	
		Abattement sur le bénéfice commercial (art. 209 C)	OV	Abattement sur le bénéfice commercial (art. 209 C)	L7	Abattement sur le bénéfice commercial (art. 209 C)	PC	
		Abattement sur le bénéfice commercial (art. 209 C)						PC
Écart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XS		
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance déduite par le report en arrière de déficit	Z1	3 917	
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						XI	256 731	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZI		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						XI		
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XX	256 731	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N°2058 B-SD 2016

Désignation de l'entreprise <u>LEA</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (I)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	25 495	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	RX	RY	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
Tascom	9K	9 603	9L 9 603
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	9 603	YO 9 603
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
 art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 : Etat préparatoire.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2016

Se référer aux obligations de l'article 235 A du Code général des impôts

Designation de l'entreprise : LEA										N°carte <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	155 351		Dividendes		ZE	105 300			
	Prelevements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF					
					Report à nouveau	ZG	(0)				
	TOTAL I	OF	155 351		TOTAL II	ZH	155 351				
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)	I7					YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YI	21 673			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8					NQ	111 182			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	20 633			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	IS						ST	138 647		
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	292 135
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	21 783			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS						YZ	17 826		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX
TVA	- Montant de la TVA collectée						YY	421 701			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	291 060			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2015) *						OZ	242 758			
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						OS				
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; handicapés) :						YP	18			
	- Effectif affecté à l'activité artisanale						RL				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK			%	
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP									
- Filiales et participations : (liste au 2059 G prévue par art. 38 II de l'ann. III au CGI)										Si oui cocher 1 Sinon 0	
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	256 731		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 17%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble	JD	245 890		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 17%	JP		Imputations	JP		
Si vous relevez du régime de groupe, indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										HI	2
N° SIRET de la société mère du groupe										IJ	7 9 8 7 5 2 1 9 2 0 0 0 1 2

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 - Etat préparatoire

* Le code est à saisir dans le tableau ci-dessus. Le montant des sommes distribuées au titre de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration fiscale est celui qui est inscrit à la ligne XV de ce tableau. Les exercices antérieurs qu'ils soient ou non déjà l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications sur le régime de groupe sont données dans la notice n° 2042 (et dans la notice n° 2058-SOIF pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 173 A du code général des impôts)

Designation de l'entreprise		LEA					Néant <input checked="" type="checkbox"/>
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19% (11)
				19% (12)	15% ou 16% (13)	0% (14)	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments							
15		Fraction résiduelle de la provision spéciale de dépréciation affectée aux éléments cédés		+			
16		Amortissements irrégulièrement différés s' rapportant aux éléments cédés		+			
17		Amortissements afférents aux éléments cédés non exonérés de charges déductibles par une disposition légale		+			
18		Amortissements non pratiqués en comptabilité et corrigés pendant la durée de la franchise fiscale pour investissement définie par les lois de 1966, 1967 et 1975, et qui n'ont jamais été utilisés		+			
19		Résultats nets de concession ou de sous-concession de brevets d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et cédés par un acquies à titre onéreux depuis moins de deux ans					
20		Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
21		Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation de titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
22		Divers (détail à donner sur une note annexée)					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)							
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% (11)			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 - Etat préparatoire

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis IX, 208 C et 210 F du CGI

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise : LEA N°ent

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ou 16%	
Comis nets retenus de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclues du régime du long terme (art. 219 I a et 219 I b du CGI)	
Comis nets retenus de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a et 219 I b du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16%	Solde des moins-values à 16%
1	2	3	4
Moins-values nettes	N		
N-1			
N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3		
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter <small>Col 7 = 2 + 3 + 4 - 5 - 6</small>
	A 19% ou 16,5% (1) ou à 15%	A 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a et 219 I b du CGI)	A 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a et 219 I b du CGI)	A 15% Ou A 16,5% (1)		
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes	N					
N-1						
N-2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3					
N-4						
N-5						
N-6						
N-7						
N-8						
N-9						
N-10						

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 - Etat préparatoire.

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotés imposables à l'impôt sur les sociétés relevant du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2016

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : LEA							Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1						
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2						
TOTAL (lignes 1 et 2)	3						
Prélèvements opérés	4						
	5						
TOTAL (lignes 4 et 5)	6						
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7						
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤			
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 51 V
du Code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2059-E-SD 2016

L'exercice ouvert le : 01/01/2016 et clos le : 31/12/2016		Durée en nombre de mois : 1 2	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA	2 105 404	
Production vendue - Biens	OB	57	
Production vendue - Services	OC	27 904	
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	2 656	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	7 321	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OJ		
Plus values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OK		
Retenues sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	OL		
TOTAL 1	OM	2 143 342	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	1 292 842	
Variation de stocks (marchandises)	OO	(44 553)	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	127	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	179 833	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location gérance ou de crédit bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférentes à la production immobilisée déclarée	OT		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OU	5 979	
Moins values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale	OV		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location gérance ou de crédit bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	00		
TOTAL 2	OJ	1 434 228	
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	709 114
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	SA	709 114	
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GA	2 133 365	
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 6	GZ 3 1 / 1 2 / 2 0 1 6
Date de cessation	HR		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
[1] Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OU et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne OL, portées en ligne OL.			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052			

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 - Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2016

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31122016 N° SIRET 3 4 8 0 7 9 2 3 7 0 0 0 2 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE LEA

ADRESSE (voie) Les Bourlingous

CODE POSTAL 46220 VILLE PRAYSSAC

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	3899
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	1

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	SARL	Dénomination	BRICOLDING	N° SIREN (si société établie en France)	198752192	% de détention	95,21	Nb de parts ou actions	3713
Adresse :	N°	Voie	Rioude	Code Postal	47410	Commune	BOURGOUIGNAGUE	Pays	FRANCE
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune		Pays	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)		Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département		Commune		Pays					
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune		Pays			
Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)		Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département		Commune		Pays					
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune		Pays			

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 - Etat préparatoire

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

LEA
Société par actions simplifiée au capital de 78 000 euros
Siège social : Les Berlingous, 46220 PRAYSSAC
348 079 237 RCS CAHORS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élevant à 192 227 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	192 227 euros
A la réserve spéciale pour fonds propres	38 445 euros
Solde	----- 153 782 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 594 511 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2013 :
650 000,00 euros, soit 166,67 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 166,67 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 649 833,33 euros

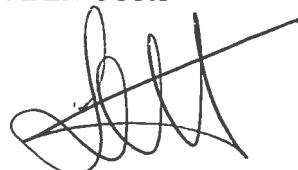
Exercice clos le 31 décembre 2014 :
58 500,00 euros, soit 15,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 15,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 58 485,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2015 :
105 300,00 euros, soit 27,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 27,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 105 273,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
ROMAIN SORT





Serco Partners

Expertise comptable
Commissariat aux comptes
Audit et Conseil
Certifié ISO 9001

Bruno Le Besnerais
François Tournier
Philippe Gandon
Benoît Gourrin
Associés

LEA
SAS au capital de 78 000 Euros
Siège social : Les Berlingous
46220 PRAYSSAC

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société "LEA", tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9, du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :



- **Règles et principes comptables**

L'annexe expose les règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes annuels.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- **Estimations significatives**

Nous avons procédé, sur la base des éléments disponibles, à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations retenues pour le fonds de commerce à la clôture de l'exercice.

- **Présentation d'ensemble des comptes annuels**

Nous nous sommes assurés de la concordance avec la comptabilité des informations données dans l'annexe.

- **Conclusion**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues aux articles D.441-4 du code de commerce pris en application de l'article L.441-6-1 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Labège, le 15 juin 2017

Le commissaire aux comptes
Serco Partners

Bruno le Besnerais

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial	57 931		57 931	57 931	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	40 001	10 162	29 839	29 535	304
Installations techniques, matériel et outillage industriels	48 060	18 682	29 378	37 865	- 8 487
Autres immobilisations corporelles	313 079	119 971	193 108	211 853	- 18 745
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	5 199		5 199	5 199	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	5 414		5 414	5 417	- 3
TOTAL (I)	469 684	148 816	320 868	347 799	- 26 931
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	833 318		833 318	788 765	44 553
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	23 790		23 790	13 011	10 779
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	10 773		10 773	28 120	- 17 347
. Personnel				312	- 312
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	12 275		12 275	16 819	- 4 544
. Autres	60 977		60 977	58 965	2 012
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	343 627		343 627	323 452	20 175
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	13 095		13 095	20 891	- 7 796
TOTAL (II)	1 297 855		1 297 855	1 250 335	47 520
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 767 539	148 816	1 618 723	1 598 134	20 589

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 78 000)	78 000	78 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	7 800	7 800	
Réserves statutaires ou contractuelles	88 631		88 631
Réserves réglementées		57 561	- 57 561
Autres réserves	440 729	421 748	18 981
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	192 227	155 351	36 876
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	807 387	720 460	86 927
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	504 449	468 025	36 424
. Découverts, concours bancaires	35 061	121	34 940
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	62 959	26 159	36 800
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	843	1 292	- 449
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	113 350	202 434	- 89 084
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	20 977	16 844	4 133
. Organismes sociaux	32 332	32 097	235
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	31 741	16 698	15 043
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	320	13 130	- 12 810
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		92 121	- 92 121
Autres dettes	9 303	8 753	550
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	811 336	877 674	- 66 338
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 618 723	1 598 134	20 589

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	2 105 404		2 105 404	2 036 931	68 473	3,36
Production vendue biens	57		57	190	- 133	-70,00
Production vendue services	27 904		27 904	25 100	2 804	11,17
Chiffres d'affaires Nets	2 133 365		2 133 365	2 062 221	71 144	3,45
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			2 656	6 101	- 3 445	-56,47
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			1 250	7 232	- 5 982	-82,72
Autres produits			7 321	1 572	5 749	365,71
Total des produits d'exploitation (I)			2 144 592	2 077 127	67 465	3,25
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 292 842	1 230 388	62 454	5,08
Variation de stock (marchandises)			-44 553	-37 230	- 7 323	19,67
Achats de matières premières et autres approvisionnements			127	59	68	115,25
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			292 135	303 493	- 11 358	-3,74
Impôts, taxes et versements assimilés			39 609	39 134	475	1,21
Salaires et traitements			248 412	240 951	7 461	3,10
Charges sociales			59 174	57 219	1 955	3,42
Dotations aux amortissements sur immobilisations			52 948	35 643	17 305	48,55
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			5 979	1 602	4 377	273,22
Total des charges d'exploitation (II)			1 946 674	1 871 259	75 415	4,03
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			197 918	205 868	- 7 950	-3,86
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			8 398	6 896	1 502	21,78
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			8 398	6 896	1 502	21,78
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			15 268	14 581	687	4,71
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			15 268	14 581	687	4,71
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-6 869	-7 685	816	10,62
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			191 049	198 183	- 7 134	-3,60

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	59 437		59 437	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 407		1 407	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	60 844		60 844	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 500	388	2 112	544,33
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	2 500	388	2 112	544,33
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	58 344	-388	58 732	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	57 166	42 444	14 722	34,69
Total des Produits (I+III+V+VII)	2 213 835	2 084 022	129 813	6,23
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	2 021 608	1 928 671	92 937	4,82
RESULTAT NET	192 227	155 351	36 876	23,74
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 618 723,25 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 192 227,10 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

Règles et méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Autres éléments significatifs de l'exercice**COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le produit résultant du CICE a été comptabilisé en diminution de l'impôt sur les sociétés pour un montant de 14 669 euros.

Le crédit d'impôt constaté au titre de l'année civile précédente a permis à la société de reconstituer son fonds de roulement.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Aucun évènement significatif n'est intervenu au cours de l'exercice.

Notes sur le bilan actif

Fonds commercial (hors droit au bail) = 57 931

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	57 931		57 931	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	57 931		57 931	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 469 684

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	57 931			57 931
Immobilisations corporelles	375 120	26 020		401 140
Immobilisations financières	10 616		3	10 613
TOTAL	443 667	26 020	3	469 684

Amortissements et provisions d'actif = 148 816

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	95 868	52 948		148 816
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	95 868	52 948		148 816

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	57 931	0	57 931	Non amortiss.
Inst.agenc./constructions	40 001	10 162	29 839	de 5 à 10 ans
Materiel industriel	48 060	18 682	29 378	de 1 à 5 ans
Instal./agenc.divers	287 686	106 697	180 989	de 1 à 10 ans
Materiel de transport	21 995	9 876	12 119	de 2 à 4 ans
Mat.bureau &informatique	3 398	3 398	0	de 1 à 5 ans
TOTAL	459 071	148 816	310 255	

Etat des créances = 126 324

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	5 414		5 414
Actif circulant & charges d'avance	120 910	120 910	
TOTAL	126 324	120 910	5 414

Provisions pour dépréciation =

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	688		688		
Comptes financiers					
TOTAL	688		688		

Produits à recevoir par postes du bilan = 52 563

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	52 568
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	52 568

Charges constatées d'avance = 13 095

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Capital social = 78 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	3900	20,00	78 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	3900	20,00	78 000

Etat des dettes = 810 493

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	539 510	135 061	404 449	
Dettes financières diverses	62 959	62 959		
Fournisseurs	113 350	113 350		
Dettes fiscales & sociales	85 371	85 371		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	9 303	9 303		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	810 493	406 044	404 449	

Charges à payer par postes du bilan = 51 873

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	1 150
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	10 575
Dettes fiscales & sociales	40 148
Autres dettes	
TOTAL	51 873

Notes sur le compte de résultat

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Autres informations

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Dettes garanties par des sûretés réelles

Montant garantie : 503 388 euros.



Charges et produits

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 52 568

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
<i>Rrro a recevoir ttc (40981000)</i>	48 249
<i>produit a recevoir ttc (40982000)</i>	3 430
<i>Etat produits a recevoir(44870000)</i>	889
TOTAL	52 568

Charges constatées d'avance = 13 095

Charges constatées d'avance	Montant
<i>Cca loyers(48600025)</i>	5 414
<i>Locations diverses d'avance(48600027)</i>	2 160
<i>Cca assurances(48600037)</i>	5 521
TOTAL	13 095

Charges à payer = 51 873

Emprunts & dettes auprès des étab. de crédit	Montant
<i>Int courus/emprunts etablissts credit(16884000)</i>	1 060
<i>Comm bancaires a payer(51860083)</i>	90
TOTAL	1 150

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
<i>Electricité à payer(40815001)</i>	260
<i>Stime à payer(40815018)</i>	145
<i>Cap honoraires(40815042)</i>	8 784
<i>Réceptions à payer(40815052)</i>	397
<i>Paritel à payer(40815053)</i>	157
<i>Cap cot itm(40815056)</i>	254
<i>Cap cot un(40815057)</i>	360
<i>Cotisations à payer(40815058)</i>	132
<i>Transax à payer(40815059)</i>	85
TOTAL	10 575

Dettes fiscales et sociales	Montant
<i>Pers congés à payer(42820000)</i>	20 372
<i>Divers à payer(42861000)</i>	219
<i>Org.soc. congés à payer(43820000)</i>	5 123
<i>Chg a payer formation prof continue(43860060)</i>	2 861
<i>Chg soc a payer taxe apprentissage(43860062)</i>	1 651
<i>Chg a payer tascom(43860067)</i>	9 603
<i>Taxe publicitaire(44860066)</i>	320
TOTAL	40 148